



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes

Description

La Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes – 10^e révision (CIM-10) est établie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La Suisse utilise la version GM (German Modification) pour le codage des diagnostics. Cette version est élaborée par le Bundesinstitut für Arzneimittel und Medizinprodukte (BfArM) et se base sur la version de l'OMS. Les index systématique et alphabétique de la CIM-10-GM sont disponibles en allemand sur le site internet du BfArM. L'OFS publie l'index systématique et l'index alphabétique de la CIM-10-GM en français et en italien.

Méthodologie

Méthodologie appliquée

L'index systématique de la CIM-10-GM contient 22 chapitres, qui sont eux-mêmes subdivisés en groupes et en sous-groupes. Chaque groupe est composé d'un ensemble de catégories (codes à 3 positions). Les catégories sont divisées en sous-catégories (portant des codes à 4 positions) et en codes à 5 positions. Les codes à 4 positions et les codes à 5 positions peuvent être précombinés ou postcombinés. Les codes à 3 et peuvent être terminaux. Les codes à 5 positions sont toujours terminaux. Les codes avec point d'exclamation et les codes étoiles sont des codes secondaires. (Ils ne peuvent être utilisés qu'en combinaison avec un autre code.)

Variables utilisées

La CIM-10-GM fournit les métadonnées pour la variable suivante dans la liste de variables SpiGes (ensemble de données pour la statistique des soins de santé): diagnose_kode

Date/période du relevé

Publication de la CIM-10-GM en français et en italien au cours de l'année:

- Index systématique CIM-10-GM: fin octobre. Publication simultanée d'informations complémentaires en allemand concernant le contexte suisse.
- Index alphabétique CIM-10-GM: mi-novembre

Périodicité de la publication

La version allemande de la CIM-10-GM est mise à jour chaque année. Elle n'est reprise en Suisse que tous les deux ans et entre en vigueur avec un an de décalage. Les versions française et italienne sont publiées tous les deux ans.

Degré de régionalisation

Suisse, régions linguistiques

Politique de révision

Révision de routine

La mise à jour de la CIM-10-GM se fait par le biais de la procédure de proposition auprès du BfArM. La Suisse assure la traduction en français et en italien de la version allemande de l'index systématique qui a été adoptée. Lors de la traduction, les textes faisant référence à la législation, aux directives de codage, aux rémunérations supplémentaires, aux recommandations, etc. propres à l'Allemagne sont supprimés ou adaptés au contexte suisse.

La version allemande de l'index systématique de la CIM-10-GM est la version de référence. Le document «ICD-10-GM Systematisches Verzeichnis, deutsche Version: Zusatzinformationen für den schweizerischen Kontext» contient les extraits de la CIM-10-

	GM qui ont été adaptés au contexte suisse. Pour établir l'index alphabétique en français et en italien, les modifications apportées à la version allemande sont analysées et les enrichissements pertinents pour les versions linguistiques sont ensuite repris et traduits. Les fichiers de publication sont créés par permutation d'une sélection de textes provenant de l'index systématique et des enrichissements. Révision non planifiée Si des codes non attribués par l'OMS ou le BfArM sont dotés d'un contenu, l'urgence de leur adoption en Suisse est évaluée (en cas de pandémie, par exemple). Le cas échéant, une communication officielle informe les parties prenantes et les codeurs d'une mise à jour en cours d'année.
Bases légales	- Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF) - Loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (LAMal) - Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale
Organisation	Office fédéral de la statistique (OFS) Division Santé et affaires sociales Section Santé de la population Domaine Classifications médicales codeinfo@bfs.admin.ch